



Créances

"terre d'accueil
où il fait bon vivre"

Bulletin Municipal

JUILLET 2019 N°75

Le mot du Maire

Au cours des six premiers mois de cette année, la Commune a terminé la réalisation du lotissement des Marettes II, sachant que, dès à présent, la moitié des lots est vendue à des particuliers et que la construction des dix logements sociaux prévue est engagée.

Sur le plan de la voirie, la rue de Hottot a été réaménagée intégralement et l'entrée de l'agglomération, en provenance du Buisson, a fait l'objet de création de trottoirs et d'un traitement visant à rendre plus attrayante cette arrivée dans le bourg de la Commune.

De même, des aménagements de voirie reliant le boulevard de la Mer aux équipements sportifs et comprenant une piste cyclable sont en cours d'exécution. Outre ces réalisations, le Conseil Municipal a décidé de rénover la salle polyvalente, sise rue des Écoles, comprenant le restaurant scolaire, dans un but d'économie d'énergie, grâce à une meilleure isolation.

Il a également prévu d'engager la construction d'une résidence habitat pour jeunes travailleurs afin de pouvoir proposer des possibilités de logement à des apprentis, des saisonniers ou des stagiaires compte tenu du besoin identifié en ce domaine.

A travers ces projets, il s'agit de maintenir le dynamisme et l'attractivité de notre Commune.

Bien à vous.

Le Maire

Henri Lemoigne

